



Rapport du maire sur les faits saillants sur le rapport financier et le rapport de l'auditeur pour l'exercice 2025 de la Ville de Matane

À titre de maire de la Ville de Matane, j'ai le plaisir de vous présenter mon rapport sur la situation financière de la Ville.

Conformément aux dispositions de la *Loi sur les cités et villes*, j'aborderai les points suivants :

- I. Résultats de fonctionnement
- II. Investissements
- III. Situation financière
- IV. Rapport de l'auditeur



Matane

I Résultats de fonctionnement

L'exercice financier 2025 de la Ville de Matane se termine avec un excédent des revenus sur les dépenses de 1 253 472 \$.

Les revenus de fonctionnement ont totalisé 45 459 695 \$, tandis que les dépenses et les éléments de conciliation à des fins fiscales ont atteint 44 206 223 \$.

En excluant le projet exceptionnel de réhabilitation du terrain de l'ancienne usine RockTenn, reclassé comme propriété destinée à la revente, les revenus excèdent le budget de 3,2 M\$. Les dépenses et conciliations à des fins fiscales excèdent également les prévisions, mais de manière plus modérée (2,0 M\$).

Revenus

Les taxes et les compensations tenant lieu de taxes excèdent les prévisions budgétaires de 719 000 \$. Cet écart s'explique par une croissance soutenue du rôle d'évaluation.

Les services rendus sont en augmentation de 119 000 \$, principalement en raison d'une augmentation des contributions municipales aux ententes conclues en protection incendie.

Les impositions de droits surpassent le budget de 486 000 \$, en raison d'une hausse des revenus de droits de mutation immobilière.

Les amendes, pénalités et intérêts sont en baisse de 393 000 \$, en raison d'un transfert d'une part importante des revenus d'intérêts vers un important projet d'investissement.

Exclusion faite du projet de réhabilitation du terrain de l'ancienne usine RockTenn, les revenus de transferts augmentent de 711 000 \$ par rapport au budget. Cet écart s'explique par une compensation pour collective sélective plus élevée et l'augmentation des transferts liés à la bibliothèque.

Finalement, les autres revenus sont en augmentation significative (1 592 000 \$). Cet écart favorable résulte : de la cession d'une parcelle du site de l'ancienne usine RockTenn à un promoteur, de la fermeture des comptes d'un organisme consolidée et de contributions de partenaires locaux supérieures aux prévisions.

Dépenses et conciliations à des fins fiscales

Les dépenses et conciliations à des fins fiscales excèdent également les prévisions budgétaires, dans une moindre mesure.

Cet écart défavorable résulte principalement de l'augmentation des dépenses de transport et d'hygiène du milieu.

En transport, on observe une augmentation importante des dépenses de voirie, qui résulte de la hausse des coûts de machinerie et des amortissements comptables par rapport aux prévisions, et une hausse des dépenses d'enlèvement de la neige causée par des événements météorologiques extrêmes et rapprochés.

Au niveau de l'hygiène du milieu, les dépassements de coûts s'expliquent par une augmentation des dépenses d'aqueduc et d'égout et des dépenses de matières résiduelles.

II Investissements

En 2025, la Ville a investi 8 652 000 \$ en immobilisations et propriétés destinées à la revente. Les principales réalisations sont :

- Complétion des plans et devis pour la complexe aquatique;
- Acquisition d'équipements et mobiliers pour l'aménagement du sens unique estival sur l'avenue Saint-Jérôme;
- La réfection des feux de circulation au pont Marie-Marsolet;
- Finalisation des travaux de réfection de la rue Notre-Dame (incluant piste cyclable);
- Acquisition de divers équipements, véhicules et machineries pour la voirie et la sécurité publique;
- Réalisation du projet retenu au budget participatif 2024-2025 (aires sportives Matane, Saint-Luc et Petit-Matane);
- Réfection de plusieurs tronçons du réseau routier.

Ces investissements ont été financés comme suit :

- Subventions et contributions de promoteurs : 44 %;
- Réserves et affectations : 33 %;
- Emprunt à long terme : 23 %.

III Situation financière

La dette à long terme est passée de 60,4 M\$ à 59,1 M\$. Déduction faite des montants remboursables par le gouvernement du Québec, l'endettement net à long terme de la ville passe de 40,0 M\$ à 38,5 M\$.

L'endettement net à la charge de la ville demeure sous la cible de 41,3 M\$ établie dans la planification stratégique.

Le ratio dette nette sur revenus, qui s'établit à 84,7 % (contre 93,1 % en 2024), demeure inférieur à la limite de 145 % que s'est fixée la municipalité, en prévision des investissements importants à venir, notamment pour le complexe aquatique.

Alors que la ville s'était fixé l'objectif de maintenir un fonds de roulement équivalent à au moins 15 % des revenus de fonctionnement, ce ratio atteint 17,9 % au 31 décembre 2025.

IV Rapport de l'auditeur

Les états financiers de la Ville ont été audités par la firme Mallette. Le rapport confirme que, à l'exception de la réserve qui porte sur l'application du chapitre SP 3280 afférent aux obligations liées à la mise hors services d'immobilisations (OLMHS), les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière au 31 décembre 2025, ainsi que ses résultats pour l'exercice terminée à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus pour le secteur public.

La Ville entend recueillir les informations nécessaires à l'évaluation et la comptabilisation du passif au cours des prochains exercices afin de se conformer aux nouvelles normes applicables.

Eddy Métivier, maire